

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 22 avril 2014 à 18 heures

Sous la Présidence de Monsieur SCHWEIZER Christian, Maire

Présents : MM. SCHWEIZER, LEONARD, HENRY, STIBLING,
MARTIN, CRISTINI, STOLLER, NINFEI
Mmes MARINACCI, CHARDAR, GIGLI, BOULAY,
KAUFFMANN, ROBERT

Absents avec procuration :

Madame BETTING Audrey a donné procuration à Madame BOULAY Séverine

avec l'ordre du jour ci-après :

- 1- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- 2- Affectation du résultat du budget de la commune
- 3- Fiscalité locale
- 4- Subventions diverses
- 5- Budget primitif de la commune pour l'année 2014
- 6- Budget primitif du service des eaux
- 7- Travaux en forêt
- 8- Divers

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Après avoir approuvé le compte administratif de la commune le 14 mars 2014,
Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget communal,
Constatant que le budget de la commune présente un excédent global de fonctionnement de
178.260,94€

LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	16.090,62
Résultat antérieur reporté	162.170,32
Résultat à affecter	178.260,94

Solde d'exécution d'investissement	605,78
Solde des restes à réaliser d'investissement	-17.000,00
Besoin de financement	16.394,22

DECISION D'AFFECTATION	
AFFECTATION EN RESERVE	16.400,00
REPORT EN FONCTIONNEMENT	161.860,94

FISCALITE LOCALE

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,

- fixe le taux des taxes comme suit :

TAXE D'HABITATION	14,18%
TAXE FONCIERE (bâti)	8,44%
TAXE FONCIERE (non bâti)	62%
CFE (cotisation foncière des entreprises)	21,27%

SUBVENTIONS AU CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,

- décide de voter une subvention s'élevant à 2.200 euros au Centre Communal d'Action Sociale

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS

Après avoir étudié les demandes de subvention des sociétés locales et environs,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- vote les subventions suivantes :

Par 15 voix pour :

- Union Nationale des Combattants
Section Moyeuivre et environs (UNC) 60€
- Fédération Nationale des Anciens
Combattants en Algérie (FNACA) 60€
- Association de Marins et Marins Anciens
Combattants de Moyeuivre-Grande
et Environs (AMMAC) 60€
- Les Costumés Vénitiens de la Vallée
de l'Orne 150€

Par 14 voix pour et une abstention :

- Association de musique « La Renaissance » 300€

Par 12 voix pour et une abstention :

Madame BOULAY étant intéressée par ce point ne prend pas part au vote

- « Les Renardeaux du Verlambo »
Parents de l'école 150€

BUDGET PRIMITIF 2014

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,

- vote le budget primitif 2014 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- section de fonctionnement	:	453.771,00 euros
- section d'investissement	:	142.523,00 euros

BUDGET PRIMITIF DU SERVICE DES EAUX

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
À l'unanimité,

- décide de voter un budget égal à zéro, compte tenu du fait que les réseaux d'eau sont amortis.

TRAVAUX EN FORÊT

Le Maire fait part du devis produit par l'Office National des Forêts concernant les prévisions de travaux pour l'année 2014.

Il rend compte également des nombreuses remarques de promeneurs faisant état du manque d'entretien des chemins forestiers ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,

- décide de ne pas donner suite au devis produit par l'Office National des Forêts
- demande au Maire de provoquer une réunion avec le responsable de l'Unité Territoriale et le garde forestier afin de redéfinir les priorités en forêt ainsi que les travaux à réaliser.
